

Le P'tit Lanvaux

Informations municipales et associatives

n°39 Mars Avril 2023



Pont Gaulois

Sommaire

Pages 2 et 3 : Edito - Conseil municipal - Convention SDIS - Lanvéoc / Ariane Group - Impôts

Page 4 et 5 : Travaux - Changements à la Base Aéronautique - Braderie du livre - Secours Populaire

Pages 6 à 9 : Journée Citoyenne - Actu enfance jeunesse - Vie associative

Page 10 et 11 : Agenda - Vie quotidienne

Page 12 : Infos utiles



Edito

Chères Lanvéociennes, Chers Lanvéociens,

Le printemps, promesse de renouveau, approche à grands pas. Notre commune très active grâce à son tissu associatif dynamique projette encore de belles manifestations. Nous devons savourer ces moments de partage, de convivialité, ces parenthèses indispensables dans le climat pesant actuel.

A mi-mandat, force est de constater que les crises se succèdent et s'ajoutent sans temps de répit. A présent, le pays affronte inflation, crise économique et tensions sociétales.

Avec toujours la même motivation nous devons garder le cap et persévérer. Nous vous l'assurons : nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à venir nous rencontrer en mairie ou sur le marché.

Avec l'inflation, l'augmentation des coûts de l'énergie et la baisse des aides de l'État, les collectivités rencontrent toutes des difficultés à boucler les budgets 2023. Tous les élus tirent la sonnette d'alarme. Je m'associe à cette démarche, il en va de la survie des services publics municipaux.

Nous préparons actuellement le budget prévisionnel 2023. Il sera soumis au vote du Conseil Municipal au mois de mars.

La commission des finances s'efforce ainsi de bâtir un budget rigoureux, responsable et sincère. La Conseillère aux Décideurs Locaux accompagne la commission en réalisant un travail de prospective. Il s'agit de sécuriser les décisions d'investissement en prenant en compte les dépenses obligatoires futures.

Un Conseil municipal gère deux budgets. Un budget fonctionnement et un budget investissement. Le souci principal des communes est le budget de fonctionnement, c'est-à-dire le budget qui assure les charges au quotidien. Il permet de payer les fonctionnaires, les factures d'énergies, toutes les animations et manifestations locales, les cantines, la gestion courante des écoles, du centre de loisirs, la bibliothèque, les espaces verts, la propreté urbaine, l'entretien de tous les bâtiments publics... Le budget de fonctionnement doit s'équilibrer entre les recettes et les dépenses sans recours à l'emprunt, uniquement par les dotations de l'état et les impôts locaux. En fonctionnement, nous allons redéfinir certaines priorités pour inclure les augmentations actuelles et celles à venir, relatives notamment au coût de l'électricité, des carburants, des denrées alimentaires, des fournitures administratives, des matériaux. La liste n'est malheureusement pas exhaustive.

En investissement, le budget 2023 s'articulera notamment autour de la rénovation énergétique de l'école et de la clôture des chantiers en cours (halle, voie douce), nous devons recourir à l'emprunt.

Le 1^{er} janvier 2024, le budget annexe de l'assainissement collectif sera transféré, actif et passif, au service de la communauté de communes de la presqu'île de Crozon- Aulne Maritime.

Ces orientations budgétaires déterminent le fonctionnement de notre collectivité non seulement pour l'année en cours mais également pour les années suivantes.

Après le conseil municipal validant ces décisions, tous les éléments seront accessibles sur le site de la mairie.

Si nous nous trouvons confrontés à des difficultés de tous ordres, je tiens à relativiser et avoir une pensée émue pour le peuple ukrainien, qui se bat depuis déjà un an contre l'invasisseur russe, pour les peuples Syrien et Turque qui subissent d'effroyables séismes et pour tous ceux qui luttent pour leur survie et leur liberté.

Durant cette semaine où les femmes sont à l'honneur j'exprime mon admiration et mon soutien à toutes les femmes et particulièrement aux femmes iraniennes et afghanes.

Je vous souhaite à tous avec quelques jours d'avance un beau printemps !



Christine LASTENNET



Nouveaux horaires de Mairie :
Ouverture les lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h - Le mercredi de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h

Vie municipale et citoyenne

Conseil municipal du 28 février 2023 (Ordre du jour)

- Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 6 décembre 2022.

Administration Générale :

1. Mise en œuvre d'une démarche de prévention incluant la création de la fonction d'assistant de prévention.
2. Modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale.
3. Présentation du rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon Aulne Maritime.
4. Présentation du rapport d'activité 2021 du SDEF.

Ressources humaines :

5. Délibération créant des emplois non permanents compte tenu d'un accroissement temporaire et saisonnier d'activité.

Finances :

6. SDEF - Convention financière relative à l'éclairage public - Pose horloge astronomique Armoire C19.
7. Approbation du montant définitif des attributions de compensation 2023 de la Communauté de commune.
8. Validation du rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT).
9. Transfert de la compétence assainissement non collectif à la Communauté de Communes - Aulne Maritime - Procès-verbal actant de la mise à disposition de biens et équipements à la CCPCAM.
10. Adhésion à la Fédération Nationale des Comités Organisateurs de Festivités.

Techniques :

11. Convention Conseil Départemental du Finistère et commune de Lanvéoc - Convention d'assistance technique aux communes et EPCI éligibles au titre de l'article R-3232-1 du CGCT dans le domaine de l'assainissement.
12. Convention locale entre la Commune de Lanvéoc et Orange pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité - rue de Pouloupry.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en intégralité en mairie et sur le site de la commune.

Urbanisme en 2022

- 16 Permis de construire
- 41 déclarations de travaux
- 120 certificats d'urbanisme

Lanvéoc et Ariane group signent, à Crozon, une convention de partenariat avec le Sdis 29

Une convention a été signée au mois de janvier entre le Sdis 29, la commune de Lanvéoc et Ariane group. Objectif : « Renforcer la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail ».

« C'est une signature majeure, une nécessité locale pour permettre aux pompiers volontaires de se former et de mener à bien leur action ».

Avec l'accord de la commune, Alexis s'est engagé comme sapeur pompier volontaire. A ce titre, il devra suivre des formations obligatoires. A son tour, il partagera avec les autres agents les règles de prévention et de sécurité.



Impôts - Nouvelle obligation des propriétaires

Nous vous rappelons que les propriétaires doivent remplir une nouvelle déclaration sur le site des impôts d'ici le 30 juin 2023. Pour cela, les particuliers doivent se rendre sur le site des impôts « impot.gouv.fr », se connecter à son espace particulier, puis cliquer sur l'onglet « biens immobiliers ». La liste des déclarations d'occupation à remplir apparaît alors. Ou les informations déjà indiquées sont correctes et il suffit de valider ; sinon il faut compléter ou corriger.



Travaux



Les fossés

Les fossés entre la Maison Blanche et Botsand ont été curé et nettoyé entre le 14 et 21 février, cela représente 8.5 kms de fossés entretenus.



Les sanitaires de l'école

Attendus depuis des années, les travaux commencés en juin 2022 et réceptionnés en janvier 2023 sont enfin terminés !

Le bâtiment est en ossature bois, bardé d'une tôle ondulée avec un claustra en bois brut sur la façade Nord pour permettre la surveillance des allers et venues. Les entrées filles et garçons sont séparées et placées latéralement pour favoriser l'intimité. Le bâtiment est tourné vers la cour et s'adosse aux anciens sanitaires qui seront transformés en locaux de rangements pour le personnel de l'école. La toiture végétalisée est visible de la rue des Ecoles. Le muret qui séparait les 2 cours a été remplacé par un « chemin de pluie » Les classes de Mesdames Le Moan et Boutron réaliseront les plantations au printemps. Enfants et enseignants se réjouissent du confort et de la modernité de ce nouvel équipement !



Assainissement

Les travaux de la rue des pins sont terminés. Les rues du Hellen et des Frères Rogel n'attendent plus que le ré-enrobage. La rue des Ecoles : les travaux se déroulent comme prévu. La rue des Amers : les travaux ont commencé la dernière semaine de février et rue du Fret, les équipes d'intervention se mettront en place vers le 6 mars. Nous sommes conscients de la gêne provoquée par ces travaux et nous vous remercions de votre patience.

La Halle →

En cette fin de mois de février, la couverture est posée. Il reste la pose des panneaux solaires. L'électricien a commencé à installer les points lumineux. Le dôme de lumière est posé. Nos services techniques ont terminé de brancher la cuve de récupération de l'eau de pluie aux toilettes publiques. Encore environ un mois et votre marché sera à l'abri de notre halle.



Le saviez vous ?

Quelques changements sur la base aéronautique de Lanvéoc sont en cours :



Nous avons l'habitude d'entendre et de voir voler des *Alouette 3* (les petits hélicoptères bleus avec une bulle ronde en verre) au-dessus de l'aérodrome. Elles ont pris une retraite méritée après 60 ans de bons et loyaux services fin 2022 et sont d'ores et déjà remplacées par des *Dauphin*.

Ce mois de janvier, la base a accueilli un nouvel aéronef : le *H160*. Il va réaliser ses vols d'expérimentation avant de remplacer d'ici la fin d'année le *NH90*, *Caïman Marine*, dans les missions de secours en mer et d'assistance aux usagers de la mer. Le *NH* pourra alors se recentrer sur ses missions à bord des bâtiments porte hélicoptère pour les missions tactiques.

Le *H160* est un hélicoptère de dernière génération, dont la version militaire, le *Guépard*, sera exploitée en fin de décennie à Lanvéoc.

Sirènes BAN :

Les riverains de la base aéronautique navale, selon le vent, entendent parfois des sirènes et s'interrogent sur leurs significations : Un essai mensuel : tous les premiers mercredis de chaque mois.

Il y a le déclenchement de l'alerte de sauvetage maritime (entre 6h et 22h uniquement) : 5 coups de 3 secondes.

Il y a l'accident aérien : 1 coup long 15 secondes. Pas de panique, celui-ci est aussi réalisé lors des exercices réalisés pour entraîner les équipes.



La braderie du livre

Un grand succès pour cette 17^{ème} édition de la braderie du livre ; 1050 entrées, une ambiance conviviale avec la vente de crêpes (faites par les jeunes) de l'association Lanvo-Jeunes. Les auteurs, musiciens et conteuse présents ont ravis les enfants : Sand' Arty, Isabelle, Philippe Roudaut et Caroline Vaireaux. Le succès de cette manifestation est dédié à tous les bénévoles qui ont participé avant, pendant et après pour le rangement. Les bénévoles des différentes bibliothèques mais également l'association des Plaisanciers et l'Ulami ont tous participé pour que ce moment soit une réussite.



Nous rappelons que l'accès à la bibliothèque est gratuit ainsi que l'inscription pour emprunter des documents sur décision des élus depuis le 1^{er} janvier 2023. La recette obtenue va permettre d'acheter de nombreuses nouveautés, venez les feuilleter ! Tout le mois de mars vous pourrez apprécier une exposition sur les femmes savantes, femmes inventives, pour mettre à l'honneur les femmes. (Exposition prêtée par le CNAM pays de la Loire). Une lecture de contes est organisée le mercredi 6 mars à 16h30 à la bibliothèque pour les enfants.

Secours Populaire : Pourquoi pas vous !



Secours Populaire Français
38, rue de la Marne
29160 CROZON

Contacts
02 98 26 23 82
06 43 73 20 73
06 81 91 25 66

Mail : crozon@spf29.org

Avec ses 90 000 bénévoles, le Secours populaire est l'une des associations qui s'appuient le plus fortement sur la bonne volonté et le dévouement de personnes motivées. Apporter son aide peut se faire de multiples façons : chaque personne peut trouver une formule qui lui convient selon sa disponibilité, ses centres d'intérêts, ses compétences, son activité et ses envies. Vous aussi, vous pouvez devenir bénévole au Secours populaire de Crozon : nous avons des propositions d'actions à vous confier.

Le Secours populaire de Crozon est particulièrement attentif aux problèmes d'exclusion : sur le court terme, par une solidarité d'urgence basée sur l'alimentaire, le vestimentaire.

Si ces deux aspects sont importants pour redonner un lien social sur le territoire de la Presqu'île, le comité de Crozon accompagne

également sur la durée, les personnes et familles dans leurs démarches et pour l'obtention de leurs droits : aide juridique, accès au logement, aux vacances, à la culture et aux loisirs... Urgence ou non, le respect de la dignité des personnes aidées est primordial pour l'association.

Si vous souhaitez devenir bénévole pour une de nos activités ou dans le domaine administratif : trésorier adjoint, secrétaire adjoint au sein du comité de Crozon et partager nos valeurs de solidarité et de partage, nous vous accueillerons avec plaisir. Être bénévole au Secours Populaire, c'est consacrer un peu ou beaucoup de temps pour les autres et partager des moments forts de la vie quotidienne.

Si vous avez du temps et l'envie de franchir la porte du comité de Crozon, alors n'hésitez pas, contactez-nous !

8^{ème} journée citoyenne le 13 mai 2023



Pour rappel : organisée par la mairie, cette journée permet aux habitants volontaires de réaliser ensemble des petits chantiers collectifs d'intérêt général. À l'amélioration du cadre de vie se conjugue le renforcement du lien social et de la citoyenneté.

Le 24 février lors de la réunion publique les idées de chantier proposées ont été répertoriées, elles seront validées par les services municipaux et les élus.

Il n'est pas trop tard pour nous communiquer vos idées de chantier. N'hésitez pas à nous contacter et à vous inscrire au 02.98.27.50.21 ou par mail :

mairie@lanveoc.com - journeecitoyennelanveoc@gmail.com

L'actu enfance jeunesse















Le centre de loisirs a ouvert ses portes pendant les vacances de février. Durant les quinze jours les enfants ont préparé masques, déguisements ou encore des géants, tout le nécessaire pour préparer le carnaval. Entre activités et sorties (Ty Circus ou l'école rurale de Trégarvan) les enfants étaient ravis et ont déjà hâte aux prochaines vacances.



Centre de loisirs de Lanvéoc

Programme des mercredis du 1^{er} mars au 12 avril

Thème : Tour du monde

Jours	Mercredi 1 mars	Mercredi 8 mars	Mercredi 15 mars	Mercredi 22 mars	Mercredi 29 mars	Mercredi 5 avril	Mercredi 12 avril
3-6 ans	Jeux traditionnels 	L'Inde : Fête des couleurs 	L'Australie : Peintures Aborigènes 	Nouvelle-Zélande : Le Haka 	Atelier cuisine 	Le Kenya : La savane 	Œufs de Pâques 
6-12 ans	Code de la route sur les fenêtres 	Bateau en Origami 	Origami Géant 	On bouge 	Atelier cuisine 	Fabrication d'un radeau 	Œufs de Pâques 

A noter qu'il reste encore des places au centre de loisirs les mercredis pour les enfants scolarisés à Lanvéoc ou non. Les dossiers d'inscription sont à retirer directement au centre de loisirs.

Vie associative

Rappels sur le fonctionnement associatif

Une fois n'est pas coutume, nous avons souhaité consacrer l'éditorial des associations de ce nouveau numéro du P'tit Lanvaux à un rappel de quelques-uns des grands principes qui régissent le fonctionnement de nos **Associations Loi 1901**. Dans les faits, les associations de ce type disposent d'une grande liberté de manœuvre, sauf dans ses aspects financiers dans la mesure où elles sont par nature « **à but non lucratif** ». Nos associations ne nous permettent pas de faire des bénéfices susceptibles d'enrichir quelque membre que ce soit de l'association qui relèverait dans ce cas d'un délit d'abus de biens sociaux. Pour autant une association peut gagner de l'argent grâce à des actions organisées par ses adhérents. Ces actifs permettront par exemple de défrayer certains de ses membres, de réaliser des investissements à hauteur de ses moyens pour améliorer son fonctionnement ou encore de rémunérer un permanent dans l'association, situation peu fréquente dans de petites structures telles que les nôtres.

Le fonctionnement d'une association Loi 1901 est déterminé dans **ses statuts** qui sont rédigés à la création de l'association et **déposés en préfecture**. Ils peuvent être ensuite modifiés par les instances qui organisent son fonctionnement : **le Bureau, l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration**. Même si ces 3 organes sont facultatifs, ils sont très utiles pour encadrer le bon fonctionnement d'une association. Le texte de la loi 1901 n'impose aucune règle de fonctionnement, les membres fondateurs sont libres de choisir leur mode de fonctionnement.

Le Bureau de l'association qui peut être collégial est le plus habituellement composé d'un(e) **Président(e)** (représentant légal de l'association), d'un(e) **Secrétaire** (en charge des formalités administratives) et d'un(e) **Trésorier(e)** (en charge de la transparence des comptes et de la gestion des recettes et des dépenses) et éventuellement d'un(e) vice-président(e), d'un(e) secrétaire-adjoint(e) et d'un(e) trésorier(e)-adjoint(e).

L'Assemblée Générale des membres **se réunit** régulièrement (en général au moins **une fois dans l'année**). Elle est chargée d'approuver ou non le fonctionnement de l'association et de prendre des décisions telles que la modification des statuts, l'annulation de décisions antérieures, la proposition de nouvelles décisions, le renouvellement des dirigeants, l'exclusion d'un membre... Un **procès-verbal**, libre dans son contenu et dans sa forme, est systématiquement dressé permettant de prouver qu'une décision a bien été adoptée dans des conditions régulières. Il doit être accessible à tous demandeurs : les membres de l'association, la collectivité ou la presse.

Le Conseil d'Administration : en l'absence de dispositions prévues dans les statuts, une association n'est pas obligée de se doter d'un C.A. et l'A.G. peut dans ce cas et en toute légitimité remplir ses fonctions et ses pouvoirs (approbation du budget et des comptes, définition des orientations stratégiques, gestion des fonds...).

En conclusion, il est possible d'affirmer que **nos associations Loi 1901** sont à la fois très **libres** dans leurs actions et leur fonctionnement et très **contraintes** par un nombre très important de règles, de décrets, de textes qui sont parfois complexes et difficiles à comprendre. Si internet permet de trouver de nombreuses ressources sur le sujet, il convient parfois de se rapprocher d'experts juridiques des associations qui pourront prodiguer concrètement conseils et recommandations. Pour les associations de la Presqu'île, les contacts peuvent être possibles au Greffe des Associations de l'arrondissement de Brest (par Tel : 02 90 82 70 40 ou par Courriel : sp-brest-associations@finistere.gouv.fr).

R. Saget - J.J. Hillion

L'AMAP du Bout du monde



Tous les mardis, depuis 2017, Amapiens et Amapiennes se retrouvent pour récupérer leurs paniers garnis de produits bios et locaux au café Les Voyageurs. Une AMAP, acronyme pour association pour le maintien d'une agriculture paysanne, est un regroupement de producteurs, soucieux de proposer des produits de qualité, éthiques et sains, respectueux du terroir et des cycles naturels, et de consom'acteurs qui s'engagent à acheter leur production réglée à l'avance. Les producteurs savent ainsi quelle quantité produire et peuvent compter sur le soutien des adhérents. En Presqu'île, l'association l'AMAP du Bout du monde a été créée en 2010 et compte aujourd'hui environ 45 adhérents. À l'Amap, on trouve chaque semaine : les produits laitiers de vache de Vincent et les pains d'Aurélié de la Ferme de Ty an Digor ; les légumes de Philippe et les œufs de Valérie en

provenance de Dinéault ; les champignons de Marion qui poussent à Argol. Une fois par mois, on peut également faire le plein de farines, d'huiles ou de légumes secs de Jean-Marc et des tisanes et aromatiques de Sarah, en direct de Dinéault. En commandes ponctuelles ou saisonnières, Miels d'Armorique de Marie à Argol, pâtes au blé tendre d'Epis en folie d'Anne-Sophie à Irvillac, kiwis, agrumes de Sicile... l'Amap s'efforce de diversifier ses offres de production. Si vous voulez en savoir plus, venez rencontrer les producteurs, découvrir les produits et discuter avec les consom'acteurs un mardi à 18h.



Contact :

amapduboutdumonde@gmail.com

Breizqu'île Théâtre

La Compagnie Breizqu'île Théâtre, association loi 1901, a été fondée par Joseph Palmieri, metteur en scène et comédien, et Erig Le Goff, costumier de théâtre et brodeur. Désormais ils se sont envolés pour l'Italie et le flambeau est repris par :

Christine Kernaonet, présidente, Nathalie Herjean, vice-présidente et Annie Boulen, trésorière.

Toutes trois comédiennes.

NOTRE PROJET s'articule autour de 3 envies fondatrices :

- Promouvoir la pratique de l'art d'être en scène en Presqu'île de Crozon et dans le Finistère.
- Participer à l'animation culturelle du territoire des quatre arts majeurs du spectacle vivant, que sont le théâtre, le chant, la musique et la danse avec d'autres acteurs de la Presqu'île et des territoires environnants.
- Contribuer à ce que la pratique de l'art d'être en scène soit un espace de rencontres, de lien social et de solidarité entre les personnes.

NOTRE NOUVEAU METTEUR EN SCENE, Florent LE DOARE, originaire d'Argol, formé à l'École Internationale de Théâtre de Paris de Jacques Lecoq, metteur en scène, comédien et directeur de la Cie Professionnelle ANCRAGE de Brest, s'est engagé à accompagner la quinzaine des inscrits de la saison 2022-2023 répartis en deux groupes : l'un s'articulant autour du Théâtre Loisir et l'autre Théâtre Réalisation.

Merci à la commune de Lanvéoc qui continue à nous faire confiance et qui nous accompagne depuis une dizaine d'années dans nos projets en mettant à notre disposition les salles qui nous permettent de proposer :

- Des ateliers hebdomadaires de théâtre ayant pour objectif la création de spectacles.
- Des spectacles, généralement deux par saison à raison de deux représentations par week-end.

Merci aussi à tous les spectateurs de plus en plus nombreux.

Concours de puzzle d'Arts et Loisirs

27 candidats ont participé à la 32^{ème} édition du concours de puzzle organisé par l'association Arts et Loisirs et 15 ont été sélectionnés pour la finale du samedi 18 février. Tous les finalistes ont été récompensés et les premiers de chaque catégorie ont reçu une coupe offerte par la municipalité de Lanvéoc.

Résultats concours de puzzle 2023

Groupe A (les plus jeunes)

1^{ère} Juliette BRANCHEREAU - 2^{ème} Camille Langlois -
3^{ème} Jessica CARION - 4^{ème} Zanako MOELLIC - 5^{ème} Kelly CARION

Groupe B

1^{er} Léopold BRANCHEREAU - 2^{ème} Emma BEZANCON - 3^{ème} Thyméo PHELEP - 4^{ème} Alexis BAILLET - 5^{ème} Antoine LANGLOIS

Groupe C

1^{ère} Maëlle CORRE - 2^{ème} Solen LE VAGUERESSE - 3^{ème} Kerian KOEHL - 4^{ème} Cathy ZEPHORIS - 5^{ème} Sterenn GUILLEMOT



Les finalistes

Lanvéoc Sports

Samedi 14 janvier, les jeunes de l'école de football de l'entente Lanvéoc-Camaret ont participé à la salle polyvalente de Lanvéoc à la galette des rois. Ce fût l'occasion pour les entraîneurs de leur offrir leur cadeau de Noël, un sac à dos financé par l'un de nos sponsors.

Pour cette saison 2022/2023, le club de football de Lanvéoc-sports compte 130 licenciés répartis de la façon suivante :

- 31 joueurs en U08/09 et U10/U11 (Ecole de foot)
- 5 joueurs en U12/13
- 7 joueurs en U14/15
- 6 joueurs en U16/17
- 50 séniors, soit au total 99 joueurs
- 28 dirigeants (dont 8 femmes)
- 2 éducateurs fédéraux
- 1 arbitre.

Dans les mois à venir, le club organisera différents événements, dont les 80 ans du club, la 2^{ème} édition de son vide grenier le 28 mai à l'Espace nautique et enfin son traditionnel Moules-Frites le 13 juillet.



Association des Plaisanciers

L'assemblée générale des plaisanciers s'est déroulée samedi 4 février 2023 à 17h00 à l'espace nautique en présence des adhérents, de représentants de la municipalité, Mme Le Maire, le 1^{er} adjoint et l'adjoint aux associations.

Quatre plaisanciers ont rejoint le Conseil d'Administration : Messieurs Philippe Desplat, Philippe Garnier, Jean-Luc Richon et Mikaël Menez. Camille Davaine a demandé à quitter ses fonctions de vice-président.

Le nouveau bureau 2023 se compose ainsi : Hervé Sauvaget, président, Philippe Desplat vice-président, Muriel Klein secrétaire, Sylvie Sauvaget trésorière et Christian Beaumanoir vice-trésorier. Le rapport moral et le rapport financier ont été validés à l'unanimité. La cotisation 2023 n'augmentera pas et restera à 200€ pour la saison d'avril à fin octobre. Les activités 2022 sont reconduites en 2023. Un chèque d'un montant de 500€ a été donné à la SNSM comme les années passées. Lors de la journée citoyenne, les plaisanciers nettoieront le parking à sec de l'espace nautique et procéderont à la mise en eau du carré des plaisanciers. La séance s'est clôturée autour du verre de l'amitié.



Dans le cadre de la Journée Citoyenne du 13 Mai 2023, l'association des Plaisanciers de Lanvéoc (APL) va opérer un nettoyage de toute la zone de parcage des bateaux dans l'enceinte de l'Espace Nautique sur la gauche après le portail d'entrée. Aussi, il est demandé à **tous les propriétaires des bateaux parqués dans cette zone** de bien vouloir s'organiser avant cette date pour sortir leur embarcation avec leur chariot de transport. L'A.P.L. vous remercie d'avance de votre aide pour mener à bien cette opération

N'Ouzon Ket - Du 6 au 12 mars Semaine FEMME (s)

Fidèles à leur engagement citoyen, le collectif N'Ouzon Ket et le café associatif Les Voyageurs de Lanvéoc s'associent aux bibliothèques en PICAM, au bistro librairie La Terrible à Camaret, au café librairie Gwennili au Faou et au collectif #NousToutes, pour proposer une nouvelle édition de la Semaine FEMME(s). Une semaine de spectacles, concerts, lectures et rencontres sur notre territoire.

À Lanvéoc, au café associatif Les Voyageurs : lundi 6 mars, ouverture à 18h05 avec le vernissage de l'exposition Plurielle(s) et "Miroir, mon beau miroir", une création N'Ouzon Ket toute en intimité. Mardi 7 mars, on s'y retrouve à 17h05 pour une nouvelle présentation de "Miroir, mon beau miroir" et à 20h05 en musique avec l'extraordinaire chanteuse franco-québécoise Marion Cousineau.

Mercredi 8 mars, à la bibliothèque de Lanvéoc à 16h30 : lecture (sur inscription) jeune public et une rencontre avec des héroïnes au caractère bien trempé ! Pour l'occasion, la bibliothèque accueille également l'exposition Femmes Savantes, à découvrir tout le mois de mars.

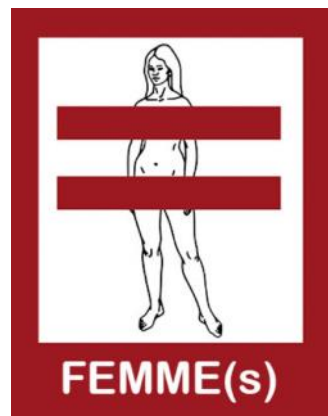
Jeudi 9 mars, c'est Libr'Atelier arts plastiques autour de l'affiche de la Semaine FEMME(s) avec Nicolas Meignan qui vous accueillera de 10h35 à 17h05 au café Les Voyageurs. Venez quand vous voulez, le temps d'une pause, c'est libre, c'est ouvert ! Ensuite, à 18h05 : voyage vers l'intime avec Solène Ortiz-Garcia et "Silence Pas Maintenant", un conte musical sur le syndrome prémenstruel.

Vendredi 10 mars, au café Les Voyageurs, après leur déambulation sur le marché, l'antenne brestoise du collectif féministe #NousToutes viendra à 18h05 se présenter à nous et partager avec nous des recettes pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. À 20h05, retour de la musique en douceur et en humour avec le duo electropop Chéri-e Chéri-e.

Samedi 11 mars, de 14h05 à 17h05, atelier d'expression artistique de soi à soi "Femmes inspirantes" avec Marion Tribouillard au café Les Voyageurs (sur inscription).

Dimanche 12 mars, pour conclure cette belle semaine, une réflexion en deux temps, trois mouvements. À 11h05, on vous emmène en balade méditative pour les femmes, et en cuisine pour les hommes pour réfléchir à la question "Alliés, quelle est leur/notre place ?" Une réflexion qui se poursuivra à 12h35 au café lors d'un déjeuner, toutes et tous ensemble pour partager les paroles surgies lors des deux premiers mouvements. Un repas pour se nourrir et nourrir la réflexion.

Une semaine FEMME(s) ouverte à toutes et à tous ! Retrouvez la liste des événements qui se déroulent en dehors de Lanvéoc en suivant N'Ouzon Ket et Les Voyageurs sur les réseaux sociaux ou sur les sites officiels : www.nouzonket.wordpress.com et cafedesvoyageurs.wordpress.com !



Agenda mars avril

Mars

Du 6 au 12

6

7

8

9

Tous les mardis

10

Tous les mardis

Tous les vendredis

25

28

Avril

10

Tous les mardis

Tous les mardis

Tous les vendredis

11

Mai

Semaine FEMME (s)

Ouverture à 18h05 : Vernissage de l'exposition Plurielle (s) et « Miroir, mon beau miroir »

17h05 : Nouvelle présentation de « Miroir, mon beau miroir » - 20h05 la chanteuse franco-québécoise Marion Cousineau

Lecture de contes pour enfants à 16h30 à la bibliothèque (sur inscription)

Libr'Atelier arts plastiques

Pizza Selwa à partir de 17h devant la mairie

Retrouvez l'antenne brestoise du collectif brestoise du collectif féministe « NousToutes viendra » sur le marché.

AMAP - Café des Voyageurs

Marché devant la mairie de 16h à 19h

Sortie Laser Game à Brest - Lanvo'Jeunes

Repas intergénérationnel à la cantine- Inscription en mairie au 02.98.27.50.21

Chasse à l'œuf pour les enfants de 3 à 12 ans- Inscriptions de 14h à 15h - Ramassage des œufs de 15h à 16h15 - Participation 3€ - Goûter offert. Prévoir des bottes et un panier. Organisée par l'association Arts et Loisirs - 06.45.64.03.41

Pizza Selwa à partir de 17h devant la mairie

AMAP - Café des Voyageurs

Marché Place de la mairie de 16h à 19h

Repas intergénérationnel à la cantine - Inscription en mairie au 02.98.27.50.21

Vide grenier Lanvéoc Sport le 28 mai - Réservations et renseignements -

1kristfoot@orange.fr ou au 06.62.44.72.31

Votre contrat d'électricité est-il soumis au bouclier tarifaire ?

Un bouclier tarifaire a été mis en place par l'Etat et permet de limiter la hausse des tarifs de l'électricité à 15% à partir de février 2023. Il s'applique aux consommateurs résidentiels et non résidentiels employant moins de dix personnes et ayant souscrit à une offre au tarif réglementé ou à prix indexé sur le tarif réglementé de vente (TRV).

Il est possible de distinguer les offres au tarif réglementé et les offres de marché. Les offres de marché peuvent être à prix fixe ou à prix indexé sur le TRV. Quand l'offre de marché est à prix indexé sur le TRV, cela signifie que le prix du kWh HT d'électricité suit les variations du tarif réglementé. Quand l'offre de marché est à prix fixe, cela signifie que le prix du kWh HT d'électricité reste identique durant toute la durée du contrat.

Les contrats d'électricité en offre de marché ne sont pas protégés par le bouclier tarifaire : ces types de contrats sont

donc exposés à de fortes hausses à la date d'anniversaire du contrat.

Pour connaître votre type de contrat, il suffit de regarder sur votre facture d'électricité ou de contacter le service client de votre fournisseur. Si vous avez souscrit un contrat en offre de marché, nous vous conseillons de comparer votre grille tarifaire à celle du tarif réglementé.

A noter que vous pouvez changer de contrat à tout moment et décider de revenir au TRV si vous le souhaitez. Le médiateur national de l'énergie propose sur son site un comparateur d'offres des fournisseurs d'énergie.

www.energie-mediateur.fr

Energence



RENCONTREZ GRATUITEMENT UN CONSEILLER TINERGIE
à Brest, Châteaulin, Crozon, Landerneau, Lanrivaré, Le Faou,
Lesneven, Plabennec, Pleyben, Plomodiern

Uniquement sur RDV en contactant Energence au **02 98 33 20 09**
Energence a été choisie pour assurer l'accueil et l'information du dispositif TINERGIE, le service public de la rénovation énergétique du Pays de Brest.

Vie quotidienne

Zéro déchet au jardin.

Fin 2021, Carmen répond à l'annonce de la communauté de commune qui lance le défi zéro déchet au jardin. Heureuse d'avoir été retenue pour participer à ce défi, elle se lance donc dans l'aventure avec une centaine de participants dans le Finistère. Huit mois pour valoriser ses déchets au jardin et maintenir la biodiversité sur l'initiative de la SYMEED qui vise à réduire l'apport des déchets verts en déchetterie. Carmen s'est engagée à mener plusieurs actions sur son terrain de 1300m², Entretien d'une zone de pelouse en prairie, utiliser les feuilles mortes comme paillis, fabriquer un nichoir, une mangeoire, un abreuvoir, augmenter les surfaces fleuries et mellifères et utiliser l'ortie, le lierre le plantin et le pissenlit qui poussent naturellement. Tous ces déchets verts qui sont des ressources pour soi et pour le jardin. « Le bilan est très positif : le défi m'a donné l'impulsion et les résultats sont visibles à court terme. J'ai commencé à transmettre autour de moi les bonnes pratiques : le mulching, le paillage de feuilles et de tontes, les plantes mellifères et l'accueil de la biodiversité. Je conseille de commencer par des actions simples, sans se fixer des objectifs trop ambitieux.



Association Dansent les Abeilles
Lezalain 294
29190 PLEYBEN

Pour recevoir gratuitement un sachet de graines mellifères*, faites nous parvenir, avant le 30/04/23, une enveloppe retour timbrée à vos noms et adresse, (affranchissement 20g) à :

Association Dansent les Abeilles
Lezalain 294 –
29190 Pleyben
contact
dansentlesabeilles@orange.fr

*dans la limite des stocks disponibles

Pour la sauvegarde des pollinisateurs et la sauvegarde de la biodiversité

Plus de 40% des insectes pollinisateurs sont en voie de disparition. Ils jouent pourtant un rôle essentiel dans l'équilibre des milieux naturels. La diminution des ressources alimentaires (raréfaction des fleurs des champs) est l'une des causes de ce déclin.

Nous pouvons aider les pollinisateurs en semant des fleurs mellifères qui leur apporteront le nectar et le pollen dont ils ont besoin pour se nourrir.

Pour agir en faveur des pollinisateurs, l'Association « Dansent les Abeilles » vous propose de recevoir gratuitement un sachet de graines mellifères à semer dès le printemps prochain. Sur le balcon, sur le rebord d'une fenêtre, dans le jardin... en semant des graines de fleurs mellifères, participons ensemble à la sauvegarde des insectes pollinisateurs et à la sauvegarde de la biodiversité !



Infos utiles

Etat Civil Janvier Février

2 PACS

Naissances

Thyziao PHELEP GUEGUENIAT,
le 1^{er} février

Décès

Marie-Thérèse RITA,
le 4 février

Hugues SERNICLAY,
le 19 février

Annie GUILLOCHON, née PERFEZOU,
le 22 février

Daniel BIORET,
le 26 février.



France Services - Permanences 2^{er} trimestre 2023

Mercredi 5 avril de 9h30 à 12 h à la
bibliothèque

Mercredi 3 mai de 9h15 à 12h15 à la
bibliothèque

Mercredi 7 juin de 9h15 à 12h15 à la
bibliothèque.

[france.service@comcom-
crozon.bzh](mailto:france.service@comcom-crozon.bzh)



Besoin d'aide avec le numérique?

Présents à la bibliothèque tous les
deuxièmes et quatrièmes jeudis du mois,
les bénévoles des permanences vous
accompagnent dans vos usages du
numérique.

Gérer sa boîte mail, transférer ses
photos d'un appareil à l'autre, connecter
son équipement à internet, découvrir
une application, une nouvelle
plateforme...

Des temps d'accompagnements
individuels pour prendre en main vos
outils (ordinateur, smartphone,
tablette...)

Prise de rendez-vous auprès de l'ULAMIR
au 02 98 27 01 68

Nouveautés à la cantine :

1° - deux repas végétariens par semaine.

2° - Retour du service au plat



Les vendredis de mars

L'affineur de fromage, les légumes, les
champignons, les miels, les tisanes, les pizzas, la cordonnière, le
réparateur d'électroménager, les volailles, bières et vins et produits
régionaux.



Les vendredis d'avril

Les légumes, les volailles, l'affineur de
fromage, les champignons, les miels, les tisanes, les pizzas, bière, vins
et produits régionaux, le rémouleur, la cordonnière, le réparateur
d'électroménager

Horaires de la bibliothèque

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00



Collecte de bouchons

Deux bonnes actions en un geste !
Recyclez tous vos bouchons en plastique
en les déposant pour l'association « 1
bouchon 1 sourire » qui vient en aide aux
enfants handicapés et renforce leurs activités et liens sociaux.
Lieux de dépôt à Lanvéoc : École, Boulangerie « A l'Atelier du
Pain », à « l'épicerie de Lanvo » et au n°33 de la rue de l'Aviation.



Téléphone : 02.98.27.50.21

Télécopie : 02.98.27.57.89

Courrier : mairie@lanveoc.com

Site : www.lanveoc.com

Directrice de la publication : Christine Lastennet, Maire de
Lanvéoc. Rédacteurs : conseillers municipaux, personnel
municipal, associations contributrices. Photos : mairie et
associations concernées, DLF by Erwan. Mise en page : Rozenn
Gendron. Impression : les éditions Buissonnières 35, rue Pors
Aor BP33 29160 Crozon

LE P'TIT LANVAUX

A.D.M.R Aide à Domicile.

02.98.73.90.39 - Sur rendez-vous

ARCHIPEL Assistance

Domicile Crozon Aide et soin à
domicile. 02.98.26.29.46 /
02.98.46.51.55

RPE (relais petite enfance) :

Accueil avec ou sans rdv à
rapam@comcom-crozon.bzh

Secours populaire 38, rue de la
Marne, Crozon - 02.98.26.23.82

Stade municipal 02.98.27.57.62

Garderie municipale et ALSH
02.98.27.51.67

Cantine

02.98.27.57.22

Ouest-France Aurore Perena

06.65.32.42.44

Le Télégramme Camille Mathy

06.23.37.54.59

Ulamir résidence du Cré à

Crozon 02.98.27.01.68

Conciliateur de justice

Bruno Bournigault

06.43.12.57.04

Urgences

Pompiers : 18 - SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Appel d'urgence : 112 (d'un portable)

Cross Corsen : 02.98.89.31.31
canal VHF : channel 16

Médecins

D. GRIFFO : 02.98.27.51.61

H. VITTORI : 02.98.27.51.61

M. TOQUER : 02.98.27.57.33

Cabinets Infirmières

J. BIGNARD, I. MIORCEC 02.98.27.57.54
ou 07.88.37.86.41

C. HERROU, N. DUPUIS

02.89.25.70.98

Pharmacie

BUTYN-LE ROUX : 02.98.27.50.49

Service de garde : 32.37

Kinés, ostéopathes diplômés

G. & Y. BINET : 02.98.27.58.18

Ostéopathe

C. ADAM : 06.27.23.46.46

Activ/Taxi

02.98.16.61.56

Presqu'île Assistance

02.98.26.26.26

CG TAXI

06.33.72.06.64 ou 02.98.27.52.87